

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

Le 29 juin 1902 les délégués des sections de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge se sont réunis à Olten en assemblée générale annuelle. L'association samaritaine, la Société sanitaire militaire et la Société d'utilité publique des femmes suisses étaient également représentées.

La pétition à l'Assemblée fédérale a été imprimée et envoyée d'avance aux sections, il n'en est en conséquence pas donné lecture. Elle sera discutée dans la prochaine session des Chambres et deux postulats favorables seront présentés au Conseil national.

M. le colonel Haggemacher rapporte sur la motion que la dernière assemblée des délégués l'avait chargé de présenter au Conseil fédéral en vue de la promulgation d'une loi pour la protection de l'emblème de la Convention de Genève. L'assemblée adopte sa rédaction.

M. Haggemacher est élu président, M. le Dr Stähelin déclinant une réélection.

La Direction reçoit les pouvoirs nécessaires pour présenter, éventuellement et dans le cas où la pétition à l'Assemblée fédérale serait couronnée de succès, un projet de revision des statuts.

La proposition de M. le Dr Braun, de Genève, d'ouvrir des concours internationaux en vue d'amener plus de contact entre les diverses sections et de stimuler leur zèle, est renvoyée à la Direction.

M. Steiger exprime, au nom de l'Assemblée, à M. le Dr Stähelin, qui quitte la présidence après dix-huit ans de fonctions, sa reconnaissance pour son dévouement à la cause de la Croix-Rouge, et l'assemblée se lève en son honneur.
